



La Mutuelle Just, partenaire santé de la commune, agit contre la Covid-19

La Mutuelle Just est le partenaire santé de Marchiennes et propose à ses habitants une mutuelle négociée spécifiquement adaptée aux Marchiennois.

Suite à la crise sanitaire du Coronavirus, notre partenaire a décidé d'offrir à ses adhérents atteints de la Covid-19 ayant été hospitalisés en soins intensifs ou réanimation, sa prestation « sport sur ordonnance », normalement réservée aux personnes en affection de longue durée. Cette prestation est disponible pour l'ensemble des adhérents de la mutuelle, dont les titulaires d'une mutuelle communale de Marchiennes.

Le sport sur ordonnance en faveur des patients Covid-19

Ainsi, les personnes malheureusement concernées par une contamination par la Covid-19 pourront en bénéficier gratuitement pendant deux ans.

L'avis du médecin et des bilans réalisés conditionnera la mise à disposition du programme. Ainsi, il pourra prolonger les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR).

En effet, cette activité est indispensable pour le maintien et le développement de la fonction cardiorespiratoire et musculaire. Cela afin de ne pas perdre les bénéfices acquis en établissement de santé.

Des partenaires sport santé à disposition

Cette nouvelle prestation pourra s'effectuer auprès de centres agréés ou toute autre structure sport-santé proposant une prise en charge spécifique Covid-19.

Contactez-les conseillers de la Mutuelle Just !

Vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif de mutuelle négociée par Marchiennes ? Vous souhaitez réaliser une étude personnalisée de vos besoins de santé ?

Les conseillers de la Mutuelle Just sont à votre disposition au 03.27.28.98.98. Vous pouvez également vous rendre sur le site internet : www.just.fr